

LA GAZETTE

HIVER 2015

N° 50

50^eème numéro



Mot du Maire

Dans ce numéro : Pages

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2
En direct de la Mairie	3
Caserne des Pompiers	3
CCEPPG	4
Information	4
Goûter de Noël	5
Associations	6
Cave coopérative	7
Dates à retenir	8

Cette année 2015 aura été marquée pas des événements douloureux, qui ont endeuillé notre pays. Sachons profiter des « petits » comme des « grands » moments qui nous rapprochent de ceux que l'on aime, famille, amis.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2016 !

Votre Maire,

Céline LASCOMBES

Du 2 novembre

Le **document d'urbanisme de la commune** est actuellement un POS (Plan Occupation des Sols) et, au vu des directives de la loi ALUR, doit être transformé en PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou en carte communale. Les réformes environnementales et l'évolution du territoire rendent difficile la prise de décision tout en tenant compte aussi du travail fait par les précédentes municipalités. Les élus délibéreront avant la fin de l'année.

Madame LASCOMBES expose le **projet de la Directrice d'école** pour la classe de découverte prévu au mois de juin 2016. Au vu des chiffres donnés par la Directrice, la commune, pour sa part, participera à hauteur de ce qui sera demandé aux parents. A l'unanimité les élus votent pour ce projet.

Dans le cadre de la réforme scolaire, un questionnaire concernant le PEDT (Projet Educatif Territorial) a été complété et adressé à l'IEJ de Nyons pour l'obtention d'une subvention par le fond d'amorçage créée par l'Etat.

Pour le temps périscolaire, une activité de hand ball par un intervenant diplômé d'Etat est également en cours de programmation à partir de mars 2016, dont le coût serait d'environ 15€ l'heure (sans frais de déplacement). Les élus votent favorablement.

Des devis ont été demandés à 2 entreprises spécialisées dans la pose de sol Gerflor pour **les travaux de la mairie**. L'entreprise PALMEIRA de Nyons propose un devis d'un montant de 7 155€ HT avec une prévision de ragréage. La SARL Mistral Sol de Montélimar propose un devis d'un montant de 6 753.15€ HT avec également une prévision de ragréage. Ce dossier a été soumis au Conseil Général pour solliciter une subvention. Les élus votent à 9 pour le devis de Mistral Sol et 1 abstention.

Madame LASCOMBES fait part de la situation difficile au sein de la **communauté de communes** et rappelle la réunion avec le sous-Préfet. Elle fait part de la réception du rapport annuel d'activité de l'exercice 2014 de la CCEPPG en indiquant que malgré les problèmes de « personnes », la communauté assure pleinement ses compétences et le service apporté aux usagers.

L'AMD 06 lance un appel à solidarité aux communes suite aux intempéries qui ont touché les Alpes maritimes en octobre dernier. Les conseillers votent à 10 pour le versement d'une subvention de 100€.

Le tableau du peintre MALLET est exposé au château-musée de Tournon sur Rhône du 17 octobre au 20 décembre 2015. Un livre dédié au peintre, sa vie et ses œuvres est édité et mis à la vente. Madame le Maire propose l'achat de 5 livres. Un tarif préférentiel est fait

aux collectivités pour un montant de 18.54€ l'unité. A l'unanimité les élus votent pour.

Des travaux imprévus pour la **cloche de l'église** nécessitent une décision modificative budgétaire sur le budget général. Les élus votent à 10 pour.

QUESTIONS DIVERSES

♦ **Pollution de l'eau** : bactérienne sur l'un des robinets de l'école : des bouteilles d'eau ont été fournies à l'école, des traitements ont été faits et des contrôles supplémentaires et réguliers sont en cours.

♦ **Dossier Collanion** : avis d'enquête publique pour la mise en protection des périmètres du 30 novembre au 18 décembre 2015. Rendez-vous avec le commissaire enquêteur cette semaine.

♦ **Réflexion OM** : l'évolution, coût, conséquence pour des points d'apport volontaire supplémentaires sont en cours.

♦ **PLU Valréas** : réunion de présentation du projet diagnostique pour révision du POS en PLU avec les communes associées.

♦ **Avenir des casernes de pompiers** : manifestations des communes environnantes contre la fermeture programmée des casernes de pompiers pour regroupement. Courrier de la mairie de Mirabel aux Baronies.

♦ **Accueil nouvelle association sur la commune** : présentation par Paul SERVES Président de l'association « Les amis d'Urdu ».

Du 30 novembre

Madame le Maire a souhaité avec les élus avoir une pensée pour les personnes qui ont perdu la vie dans les attentats de Paris.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 2 novembre 2015 à l'unanimité.

La loi ALUR de mars 2014 impose aux communes qu'elles se dotent d'un **PLU ou d'une carte communale** pour leur document d'urbanisme. Le POS de la commune deviendra caduc au 1^{er} janvier 2016. Les élus et la DDT ont évalué les critères de ces 2 documents et les objectifs de la commune en matière d'urbanisme : les zonages, l'évolution possible du périmètre urbain tout en gardant le cachet « village », la préservation de la zone agricole, la capacité des installations AEP/EU, coût de la procédure. Madame le Maire re-

vient sur les différentes réunions qui ont eu lieu tant avec la DDT, tant avec les élus. Quelque que soit le choix retenu, la commune devra réaliser un diagnostic global de son territoire et ce sont les enjeux dégagés par ce diagnostic qui guideront la commune dans l'élaboration de son document d'urbanisme. Après évaluation des critères de la carte communale et celles d'un PLU, les élus votent à 7 pour la carte communale et 1 pour le PLU.

Madame LASCOMBES expose la part communale pour une **extension BT par le SDED** qui est de 2 081.35€ A l'unanimité les élus votent à 8 pour.

Le dépôt d'une déclaration préalable n'étant plus obligatoire pour **les ravalements de façades**, la commune peut, par délibération, maintenir cette obligation afin de vérifier le respect des prescriptions. Après en avoir délibéré, les élus votent à 8 pour.

La municipalité souhaite acquérir 5 livres sur le **peintre MALLET** au prix de 18.54€ l'unité et propose la revente de ce livre à 20€ l'unité. A l'unanimité les élus votent pour.

Un autre ouvrage, retraçant **l'histoire de la famille BARTHELEMY** sera acheté en quelques exemplaires au prix de 20€ mis en vente au même prix. A l'unanimité les élus votent pour.

Madame le Maire donne la parole à un élu, pompier volontaire, pour expliquer la situation de **la caserne du village**. Dans un souci d'économie, le SDIS a prévu la fermeture de 19 casernes sur 4 ans. La fermeture inévitable de la caserne de St Pantaléon les vignes est programmée car placée en tête de liste des casernes concernées pour son petit effectif à « reclasser ». Une réunion publique est prévue le 1^{er} décembre à Urdu afin de tenter d'expliquer à la population les décisions prises par le SDIS.

Un courrier est prêt à être transmis au Directeur du SDIS, en copie au Président du Conseil Départemental, au Préfet, au Sous-Préfet, à l'Association des Maires 26, au Député, afin de les alerter sur la situation délicate pour notre village et insister sur la perte d'un service public vital.

QUESTIONS DIVERSES

- ◆ **Conseil d'école** : un point est fait sur le conseil d'école du 6 novembre dernier.
- ◆ **Entretien professionnel des employés communaux** : lors de l'entretien annuel, 2 agents ont émis le vœu d'une revalorisation de l'IAT. 2 autres agents sont concer-

nés par une montée en grade par ancienneté. A l'ordre du jour du prochain conseil.

◆ **Site internet** : contact avec 2 entreprises pour la création du site de la mairie. En attente de devis.

◆ **Conseil communautaire** : situation suite au dernier conseil communautaire.

En direct de la Mairie

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE LA COMMUNE

Suite à une remise à jour du PCS de la Commune du village, nous souhaiterions intégrer votre n° de Téléphone fixe ou portable dans notre fichier (en sachant que vos coordonnées resteront confidentielles) afin de vous avertir en cas d'alerte importante sur la commune.

Le secrétariat de mairie

État Civil



Naissance :

Noam, Li CONSTANCE
Né le 17 octobre 2015 à Montélimar
Félicitations aux parents :
Celine Altot et de Freddy Constance

Informations élémentaires pour le bien-être de tous :

Les haies qui jouxtent les trottoirs, places, chemins et routes communales... doivent être taillées.

Bruit du voisinage : Le bon sens est à privilégier pour éviter les nuisances sonores.

Les animaux errants sont interdits dans le village, l'article L 211-22 sera applicable dans notre village. Les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière.

Les excréments de vos animaux sont bien attendus à ramasser dans les lieux publics comme le parc des enfants, les trottoirs.....

Ordures ménagères : Nous avons été informés par la CCEPPG que les tonnages ont fortement augmenté, ce qui aura une incidence sur le coût du service. Il est rappelé à tous les utilisateurs des containers, que ceux-ci ne sont faits que pour les ordures ménagères ! Il est formellement interdit d'y jeter d'autres déchets. D'autres containers sont à votre disposition à côté pour le tri sélectif. 1 pour le verre, 1 pour les papiers et journaux, et 2 pour les cartons, bouteilles plastiques et boîtes de conserve. Il vous est aussi rappelé que pour tout ce qui est gravats, débris de jardin, branchages et encombrants, la déchetterie de Valréas vous est ouverte. Il vous suffit de demander une carte d'accès à la mairie de votre village. N'oubliez pas qu'une partie de votre REOM concerne la déchetterie, alors profitez en avec un peu plus de civisme, vous respecterez le travail que vos élus ont mis en place.

rappel

Caserne des Pompiers

Suite à la réunion publique du 1er décembre, la pétition ayant recueilli 203 signatures, a été envoyée au SDIS 26.

La fermeture

de la Caserne des Pompiers de Saint Pantaléon les Vignes
devrait avoir lieu en mars 2016.

C.C.E.P.P.G

Composteurs individuels

Le Syndicat des Portes de Provence en partenariat avec la CCEPPG propose aux habitants de son territoire l'acquisition d'un kit de compostage individuel (composteur et bio-seau) de 350 L en bois ou plastique au prix de 20 € (participation du syndicat 35 €). Afin de bénéficier de cette offre, il vous suffit de remplir le bon de commande disponible sur le site www.sypp.fr ou à l'accueil de votre Communauté de Communes et de le retourner Syndicat accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public :

Syndicat des Portes de Provence
8 avenue du 45e RT
immeuble Le Septan Entrée A
26220 Montélimar

Un guide du compostage édité par le Syndicat sera distribué avec le kit de compostage, il est aussi disponible en téléchargement sur notre site internet.

En compostant, vous pouvez réduire votre production de déchets jusqu'à 40 kg/personne/an.

Pour en savoir plus :

WWW.SYPP.FR ou WWW.CCEPPG.FR



Photo non contractuelle

Nouveaux horaires de la déchèterie de Valréas

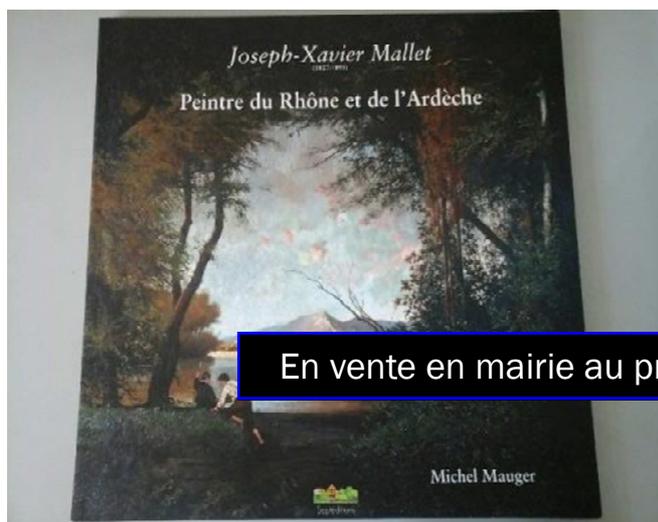
À partir du 4 janvier 2016

Tous les jours du lundi au samedi

De 8h30 à 12h et de 14 h à 18 h

Sauf le jeudi matin qui sera fermé

Côté « Librairie »



En vente en mairie au prix de 20 € chacun

Ouvrage retraçant l'œuvre du peintre Mallet dans lequel figure le tableau de la mairie « Les bords du Rhône » exposé à Tournon sur Rhône en 2015



L'histoire du village de Saint Pantaléon les Vignes à travers la vie des « BARTHELEMY ».

ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE

Tous les utilisateurs ne recevant pas les pages jaunes et blanches peuvent se manifester au numéro azur .

Seules les personnes présentes sur ces listes de distribution peuvent avoir l'annuaire. Celle-ci se fait selon une liste de professionnels et résidentiels dont les coordonnées nous sont transmises par les opérateurs téléphoniques. Les listes rouges ne font pas partie des listes de distributions. Les adresses imprécises sont supprimées.

Numéro Azur pages jaunes 0810810767

Site internet recevoirmesannuaires

Gôûter de Noël



Voici quelques photos du goûter où le Père Noël a fait son apparition. Une après-midi agréable et joyeuse, la bataille de confettis a fini la journée.

Club 4 Saisons

Soupes en folie !

C'est de saison ! La soupe était à l'honneur cette année encore pour les membres du Club des 4 Saisons, en présence de madame le Maire invitée pour l'occasion, ce jeudi 3 décembre à Urdy. Ce sont 12 soups diverses et variées confectionnées par des adhérentes qui ont régalé la quarantaine de personnes venues passer une après-midi joyeuse et amicale. Monique Fage, présidente de ce club dynamique, a remercié le bureau et les membres qui ont organisé, préparé la décoration des tables, le menu dans son ensemble car autour des soups, apéritif, terrines et desserts maisons ont également ravi l'assemblée. Tout était réuni pour profiter de ce bon moment jusqu'en début de soirée!



ACCA

Les manifestations aux adhérents de l'ACCA <<La Garenne>> Saint Pantaléon/Rousset sont les suivantes :

- Le repas de l'ACCA se tiendra le dimanche 6 mars 2016 à midi au domaine Urdy (grande salle), le prix est de 22 euros/personne. La manifestation est ouverte au public.
 - Le repas des têtes est le dimanche 17 avril à midi au domaine Urdy (petite salle), le prix est de 10 euros/personne. Réservé exclusivement aux chasseurs grands gibiers.
 - Le repas des sangliers est le 5 juin à midi chez la famille GIGONDAN Raymond, les Marcellins à Rousset les Vignes. Réservé exclusivement aux chasseurs et leurs convives. Le prix est de 22 euros/personne.
- Pour les réservations, veuillez contacter les présidents respectifs des deux communes :

Monsieur SIGNORET Alexandre -Saint Pantaléon les Vignes-06/62/63/50/16

Sou de l'école

Samedi 23 janvier 2016

À Rousset les Vignes



LOTO DE L'ECOLE

Le Sou de l'école de Saint Pantaléon les Vignes a pour objectif de récolter des fonds pour financer des activités scolaires mises en place par l'équipe enseignante de l'école.

Cette année, les enfants de la classe de CE1-CM2 partiront une semaine en classe verte au Pradet pour une découverte du milieu marin et les enfants de la classe de maternelle-CP découvriront la ferme pédagogique de l'Oiselet ; sans oublier les sorties cinéma, le spectacle de Noël ...

C'est grâce aux actions organisées par le Sou de l'école avec le soutien des parents, des mairies et la participation des habitants du village que toutes ces activités peuvent être proposées gratuitement aux enfants (sauf la classe verte).

Nous espérons continuer cette année sur la même dynamique engagée l'an passé et vous compter parmi nous à nos manifestations de 2016 ! (loto le 23 janvier 2016 à Rousset les Vignes ; le 1er mai stands vide grenier à Saint Pantaléon les Vignes ; le 22 mai stand vide grenier à Rousset les Vignes ; le 17 juin fête de l'école et repas convivial)

L'équipe du Sou de l'école de Saint Pantaléon les vignes



2015, Un grand Millésime.

En cave, le millésime 2015 se prépare discrètement. Les fermentations terminées, vient le temps des clarifications, soutirages, et filtrations.

Peu à peu les vins se révèlent.

Nous pouvons déjà annoncer, avec plaisir, que le 2015 est un grand, peut être, un très grand millésime.

Déjà, le 19 novembre dernier, la dégustation de notre primeur laissa présager une qualité d'exception. Le stock de primeur a fondu comme neige au soleil, dix jours après sa sortie, il n'y en avait plus !

Le vin blanc Chardonnay-Viognier 2015, récemment mis en vente dans notre caveau à St Pantaléon, vous réglera et sera le compagnon idéal de vos huîtres, fruits de mer et autres poissons, vin de fêtes pour jour de fêtes !

Le rosé des Dames 2015 est tout en subtilité. Robe légère, rose pastel. Nez complexe, floral et fruité. En bouche : une pointe acidulée équilibrée d'une tendre douceur de raisin sucré de fin d'été.

Les vins rouges sont toujours plus longs à se laisser déguster. Leur couleur rouge profond, les tanins riches et soyeux nous laissent deviner d'excellents vins à découvrir ...l'année prochaine.

Un fois mises en bouteille, les meilleures cuvées 2015 seront volontairement « oubliées » quelques années au fond de la cave pour vieillissement et dans quelques années nous vous proposerons des cuvées spéciales 2015. Bien sûr, la modération est de règle dans la consommation !

Ce millésime 2015 n'a pas fini de faire parler de lui, je vous propose en cette fin d'année un petit retour dans le temps...

Si notre Cave Coopérative fait partie du paysage, n'oublions pas la poignée de vignerons motivés et visionnaires qui l'on construite en 1960. Elle a 55 ans, c'est long et court à la fois.

Long dans une vie, court à l'échelle de l'histoire.

Aujourd'hui, il ne reste que 5 membres sur 14 du premier Conseil d'Administration.

La mémoire humaine est fragile et c'est avec une certaine émotion que je consulte les registres des comptes rendus des conseils d'administration de notre coopérative.

A cette époque, notre paysage était bien différent. Il y avait déjà des lavandes, des abricotiers, des pommiers, très peu d'oliviers depuis le terrible gel de 1956, quelques céréales, des betteraves, de la luzerne, et des prés avec quelques chèvres et moutons jusque dans les bords des ruisseaux. Le vignoble était beaucoup plus réduit. Les vignes produisaient peu. Notre cave coopérative vinifiait à peu près 10 000 hl de vin. Du Côtes du Rhône, certes, mais aussi beaucoup de vins de consommation courante. Actuellement nommés vins de table. Les cépages principaux étaient le grenache, le carignan et des cépages hybrides, réminiscence de la crise du phylloxéra, la syrah n'était pas encore présente.

Depuis 55 ans que de choses ont changés !

En 2015 nous avons produit plus de 41 200 hl, dont 26 000 hl de Côtes du Rhône, près de 4300 hl de Côtes du Rhône Village, 1100 hl de Grignan les Adhémar et 9800 de IGP de la Drôme.

Nos vins ne sont pas seulement le produit de notre terroir et de notre savoir faire. Ils sont aussi le produit de notre histoire.

Que le millésime 2015 entre dans notre belle histoire !



Dates à retenir



25 décembre au 3 janvier	Fermeture de l'Agence Postale Communale
09 janvier	Belote ; inscription à 14 h domaine Urdy
10 janvier	Repas des villageois
23 janvier	Loto de l'école à Rousset les Vignes
25 février	Assemblée Générale « des 4 Saisons »
06 mars	Repas de l'ACCA, ouvert à tous
04 mars	20 h 30 Assemblée Générale du Comité - salle club « des 4 Saisons » -
13 mars	14 h 30 belote du club « des 4 Saisons »
17 avril	Repas de tête ACCA

*L'équipe Municipale et le Personnel souhaitent à tous les villageois
de bonnes fêtes de fin d'année
et vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2016*

URGENT

Alerte de l'équipe du Comité des Fêtes

Suite à l'essoufflement de ses membres, le Comité des Fêtes recherche activement des nouveaux membres pour pouvoir continuer à faire vivre ce village, sinon, dans un avenir proche, il se verra dans l'obligation de cesser toutes activités.

Assemblée Générale le vendredi 4 mars à 20h30 salle du club « des 4 Saisons » (côté de l'église)



Directeur de la publication : Céline LASCOMBES Responsable de la rédaction : Françoise FELIX
Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN Illustration couverture : Jean-Pierre MANCIP